Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260702-0202_07_2026-DE

DELIBÉRATION - SEANCE DU 2 JUILLET 2026

0202_07_2026 – Choix du SPS_CTC pour la maison EVEN

Le deux juillet deux mille vingt-six (02/07/2026), à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier GUERVILLY, à la salle des fêtes de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 25 juin 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY	Alexandre LE DANTEC (18h40)
	Odile HERVE	Sophie MENGUY
	Ghislaine COTREL	Eric MORDELET (18h50)
	Arnaud LE BRAS	Hélène CORBEL
	Laure ROPERS	René QUEMENEUR
	Romain LE CABEC	Raphaël LOUBATON
	Gilles LE CALVEZ	Sylvie LE NORMAND
		Myriam BIDAULT (18h55)
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de choisir et valider la prestation SPS/CTC (coordination de Sécurité et de Protection de la Santé / Contrôle Technique de la Construction) pour le projet « Maison EVEN ».

Trois devis ont été demandés et reçu :

Contrôleur	Coût CTC	Coût SPS	Attestation accessibilité (handicap)	Total
APAVE	8 692.50 €	3 850.00 €	200.00 €	**12 742.50 €**
SOCOTEC	6 480.00 €	5 340.00 €	520.00 €	**12 340.00 €**
VERITAS	3 338.00 €	4 388.00 €	450.00 €	**8 176.00 €**

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

VALIDENT le devis de l'APAVE pour un montant de 12 742.50€.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Olivier GUERVILLY

Le secrétaire de séance

Arnaud LE BRAS

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260